



Groupe étudiants : « Nom du groupe étudiants »

Courriel: « Courriel du groupe étudiants ou de la personne ressource»

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du date

Le « date » à « XX heures », les fondateurs de l'association « XXXX » se sont réunis à « lieu de réunion » en assemblée générale constitutive.

Sont présents « toutes personnes, étudiante ou pas » :

- « Nom, prénom de chaque personne présente », « Matricule »
- « Nom, prénom de chaque personne présente », « Matricule »
- 1) L'assemblée générale désigne « *Prénom et NOM de l'auteur de la convocation* » en qualité de président de séance et « *Prénom NOM* » en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 2) Prise de connaissance de la politique sur les regroupements étudiants de l'UdeM.
- 3) Présentation du projet de constitution du groupe et de la charte ;
- 4) Adoption de la charte et ses règlements
- 5) Nomination des premiers membres du conseil;
- 6) Fixation des cotisations (s'il y a lieu)
- 2) Le président de séance présente la politique sur les regroupements étudiants de l'UdeM.
 - « Rendre compte succinctement des débats ».
- 3) Le président expose les motifs du projet de création du groupe étudiant et ensuite, il présente le projet de charte du groupe. Il ouvre la discussion sur les différents règlements du projet de charte. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.
 - « Rendre compte succinctement des débats ».

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

4) 1^{ère} **résolution :** L'assemblée générale peut proposer des amendements au projet de charte ou adopte la charte dont le projet lui a été soumis.

Cette résolution est adoptée « à l'unanimité, par ...voix pour et ...voix contre, ...abstentions »

- 5) 2^{ème} résolution : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil
 - -« Poste, prénom, nom, matricule, numéro de téléphone et adresse électronique ».
 - -« Poste, prénom, nom, matricule, numéro de téléphone et adresse électronique ».
 - -« Poste, prénom, nom, matricule, numéro de téléphone et adresse électronique ».
 - -« Poste, prénom, nom, matricule, numéro de téléphone et adresse électronique ».

Cette résolution est adoptée « à l'unanimité, par ...voix pour et ...voix contre, ...abstentions »

6) 3^{ième} **résolution** (s'il y a lieu): L'assemblée générale fixe, pour le premier exercice social, le montant des cotisations.

Cette résolution est adoptée « à l'unanimité, par ...voix pour et ...voix contre, ...abstentions »

Le président de séance rappel à tout le monde présent de s'identifier sur la feuille de présence.

Le présent procès-verbal doit être signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Le Président, (Nom, prénom, signature)

Le Secrétaire, (Nom, prénom, signature)